

-colporteur

> éducation populaire
> vie associative
> réseau de proximité
> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs et actrices – Animation rurale 44 – Septembre-Octobre 2022



AGENDA

Assemblée générale

Samedi 24 septembre de 10h à 16h00

Ne manquez pas cet évènement incontournable de la vie fédérale qui permet de faire le point sur les actions passées et à venir de la fédération mais aussi de rencontrer les autres associations du département.

[Je clique ici pour m'inscrire](#)

Formations et temps d'échanges

Jeudi 8 septembre de 12h15 à 13h30

Contrats de travail : les rappels essentiels

En visioconférence

Pour les écoles de musique et de danse

Jeudi 8 septembre de 14h à 15h

Présentation du projet de formation pro « fonctions de direction »

En visioconférence

Ouvert à tout le réseau

Vendredi 9 septembre de 12h30 à 13h30

Présentation du projet de formation pro « fonctions de direction »

En visioconférence

Ouvert à tout le réseau

Mardi 13 septembre de 14h à 15h30

Handicap et épuisement parental

En visioconférence

Ouvert à tout le réseau

Lundi 3 octobre de 18h30 à 21h

Présentation de l'avenant 46 de la CCN ECLAT

En visioconférence

Pour les écoles de musique et de danse



Informations et inscription en cliquant ici

La vie du réseau

AG fédérale : la fédération a besoin d'administrateurs.trices !

L'assemblée générale fédérale se tiendra le 24 septembre prochain. A cette occasion vous pouvez rejoindre le conseil d'administration.

Qui peut être membre du CA d'AR44 ? Un.e adhérent.e d'une association membre, faisant partie du CA de celle-ci ou non OU un.e salarié.e d'une association membre mandaté.e par son conseil d'administration.

Vous ne maîtrisez pas tous les sujets ? Ça tombe bien... nous non plus ! Les temps de CA sont aussi des espaces de formation interne : discuter autour d'une thématique, s'informer de l'actualité en cours, comprendre les enjeux, découvrir les réalités des différentes associations, etc.

Combien de temps cela va-t-il me prendre ? Le CA se réunit tous les deux mois. Ces réunions peuvent avoir lieu en visioconférence.

Vous voulez découvrir avant de vous engager ? Il est possible de participer à des temps de CA avec une voix consultative durant l'année !

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous appeler ou à écrire à conseiladministration@ar44.fr.

Proposition d'un parcours de formation professionnelle autour des fonctions de direction

Vous occupez un poste de direction ou menez certaines missions qui relèvent de fonctions de direction ? Vous souhaitez consolider, compléter ou développer vos compétences ? Vous souhaitez vous évaluer pour envisager ou questionner un projet de formation plus ambitieux (type DESJEPS) ? Animation Rurale 44 propose aux salarié.e.s des associations fédérées ayant des fonctions de direction, de conforter ou développer leurs compétences par le biais d'une A.C.T (Action Collective Territoriale) qui se déroulera sur plusieurs journées (entre 5 et 7 jours) tout au long de la saison 2022/23. Deux temps de présentation sont proposés dans la rubrique « agenda ».

Retour sur la formation « Diriger une école de musique »

Une formation de quatre jours sur le thème « Diriger une école de musique » était organisée par Musique et Danse en Loire Atlantique en juin dernier. Cette agence porte une mission départementale visant à développer l'accès à la musique et la danse.

Trois associations du réseau ont participé (La Barakatous à Derval, Escale Musique à Saint-Gildas-des-bois et Partition à 4 sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo) ainsi que la fédération elle-même, avec Bruno Geslin en tant que référent du réseau des écoles de musique et de danse.

Cette formation, au-delà du contenu, a permis de croiser les pratiques avec d'autres écoles de musique municipales et associatives et d'échanger avec d'autres structures sur un même territoire. Pour la fédération, ce fut l'occasion de mieux connaître les problématiques vécues au quotidien par les coordinateurs.trices d'écoles de musique ainsi que les attentes qu'ils/elles peuvent avoir dans leur fonction.

La fédération propose tout au long de l'année des temps d'échange et des formations à destination des écoles de musique et de danse du réseau. [Retrouvez-les sur notre site internet.](#)

WANTED

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES
POUR LE CA FÉDÉRAL



AGENDA

Suite Formations et temps d'échanges

Samedi 8 octobre de 10h à 12h30

Rencontre des cafés associatifs

A l'Equipe, Bouaye

Pour les cafés et restaurants associatifs de Loire-Atlantique (adhérents ou non)

Lundi 10 octobre de 18h30 à 20h30

Financer son projet

En visioconférence

Ouvert à tout le réseau

Samedi 15 octobre de 9h30 à 13h

La mobilisation des bénévoles au sein des EVS

Lieu à définir

Pour les EVS du Pays de Retz



Informations et inscription en cliquant ici

Du mouvement au sein de l'équipe d'Animation Rurale 44

Cet automne, trois membres de l'équipe salariée quitteront la fédération : Patricia Busnel et Sébastien Moyon du pôle paie, et Thomas Sautier du pôle comptabilité. Nous leur souhaitons une très belle réussite dans leurs futurs projets, professionnels, de formation et parfois même outre Atlantique !

Depuis le 16 août, le pôle paie et droit social accueille Ablaye Diop. En septembre, Marthe Caput rejoindra également le pôle comptabilité et gestion financière. Elle connaît déjà la fédération puisqu'elle y a effectué un stage l'année dernière.

Un recrutement est en cours pour un poste de gestionnaire de paie. [L'offre est disponible sur notre site internet](#), n'hésitez pas à la diffuser.

Je m'appelle Ablaye Diop, je suis diplômé d'un Master de Sociologie et d'Ergologie à l'Université Aix-Marseille et d'un DU Management des affaires à Montpellier. J'ai travaillé en tant qu'agent d'exploitation puis responsable d'équipe. En 2020, j'ai entrepris une formation dans la paie, où j'ai pu faire mon stage dans une fédération qui accompagne des associations dans l'Hérault. C'est pourquoi je suis très content de rejoindre AR44.

Actualités droit social et fonction employeur

Du personnel non qualifié dans les crèches

Le 4 août dernier, [un arrêté modifiant la réglementation du secteur de la petite enfance](#) a été publié au Journal Officiel. On peut y constater du changement dans les modalités de recrutement puisque depuis le 31 août, les crèches peuvent embaucher du personnel non qualifié.

« A titre exceptionnel, dans un contexte local de pénurie de professionnels visés à l'article 1er du présent arrêté, des dérogations aux conditions de diplôme ou d'expérience fixées à ce même article peuvent être accordées en faveur d'autres personnes, en considération de leur formation, leurs expériences professionnelles passées, notamment auprès d'enfants, leur motivation à participer au développement de l'enfant au sein d'une équipe de professionnels de la petite enfance et de leur capacité à s'adapter à un nouvel environnement professionnel [...]. Toute personne visée à l'article 2 du présent arrêté faisant l'objet d'une dérogation ou d'un avis favorable, bénéficie d'un accompagnement dans l'emploi, appelé parcours d'intégration, pendant leurs premières cent vingt heures d'exercice professionnel. »

La fédération déplore cette mesure qui tend à dévaloriser les professions et les formations du secteur de la petite enfance. [Plus d'infos en cliquant ici](#).

Appel à manifestation d'intérêt FONJEP Jeunes

Le dispositif « FONJEP jeunes » permet de subventionner en partie un poste pour un.e salarié.e âgé.e de 18 à 30 ans. Il est ouvert à toutes les associations d'utilité sociale, notamment dans les champs de l'éducation, de l'animation, de l'engagement ou de la cohésion sociale. 48 postes FONJEP ont été attribués à la région Pays-de-la-Loire en juin 2022. Les demandes doivent être transmises **avant le 8 octobre 2022**. [Plus d'infos en cliquant ici](#).

Les infos en plus

Appel à projet jeunes MSA

La Mutualité Sociale Agricole lance l'édition 2022-2023 de l'Appel à projets jeunes.

Il s'adresse à des groupes de trois personnes minimum âgées entre 13 et 22 ans qui souhaitent participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur territoire. Des bourses allant de 300 à 1000 euros par projet seront attribuées. Les dossiers de candidatures sont à envoyer jusqu'au 5 novembre 2022. [Plus d'informations sur notre site internet](#).

L'équipe fédérale : Les salarié.e.s : Dominique Aubrière, Laura Burban, Patricia Busnel, Mickaël David, Ablaye Diop, Bruno Geslin, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Sébastien Moyon, Laëtitia Oullami, Thomas Sautier, Natalia Smirnovskaia, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Leïla Attar, Régis Balry, Alexandra Gautier, Isabelle Jourdain, Sophie Morel, Mickaël Viaud.